

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**
REUNION DU 28/02/2023
DECISION N° 20230228_B_023

Etaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,
Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS,
Christine BONNEFOY, Martine GINET
Etait excusée représentée : Nathalie JOLIVET : Pouvoir à
Claude VIAL

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20221213_D_153 du Conseil Communautaire du
13 décembre 2022 portant sur les délégations du Conseil
Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Développement Economique :
Objet : Vente de parcelles à l'imprimerie-cartonnage Marcoux Saint Just Malmont

N° 20230228_B_023

Le Bureau,

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Vu l'Avis de France Domaines,
- Décide de vendre les parcelles ci-après désignées à la SCI JAM, ZA LA
Garnasse – La Font du Loup à Saint Just Malmont suivant les détails ci-
dessous :
 - o Parcelle AM 0125 : Surface = 143 m²
 - o Parcelle AM 0127 : Surface = 149 m²
 - o Prix de vente : 17 € / m²
 - o Prix total : 292 m² x 17 € = 4 964 € HT
 - o avec frais annexes (bornage, servitudes,...) si besoin mis à la
charge de l'acquéreur
- Autorise Monsieur le Président à signer le compromis de vente et l'acte de
vente, et en cas d'absence, avec faculté de substitution

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 28 février 2023

Le Président,

Frédéric GIRODET

